

“ Démocratie participative : rendre la parole aux messins ”

Le Maire de Metz proclame depuis des années à qui veut l'entendre que les citoyens n'ont pas besoin d'autres consultations que celles des élections et qu'entre deux scrutins, ce sont les élus seuls qui doivent agir, les autres citoyens étant renvoyés à leurs occupations habituelles.

Cette pratique de la démocratie représentative "a minima" n'est pas sans conséquence. Elle a fait de Metz, au fil des scrutins, la grande ville où l'on vote le moins en France lors des élections municipales. Triste record.

Salles municipales interdites

Chaque fois que les élus de Gauche ont voulu développer la concertation, l'information réciproque et l'échange avec les Messins, la question des locaux s'est posée, le Maire leur interdisant l'usage de toute salle municipale. Les associations (MJC...) qui avaient osé passer outre en ouvrant leurs locaux aux élus d'opposition se sont fait rappeler à l'ordre. De ce fait, chaque mois depuis des années, le comité de quartier de Metz Nord - Devant-les-Ponts, qui se réunit avec succès à l'initiative des élus de la Gauche Plurielle, a dû s'organiser dans les cafés du quartier. D'autres initiatives citoyennes existent également au Sablon et rencontrent un large écho. Les Messins veulent débattre, ils ont des choses à dire et pas seulement dans les urnes. Ils sont nombreux à participer aux comités de quartier qui existent déjà, ne serait-ce que pour être informés, pour donner leur point de vue et pour participer à la vie de la cité dans le respect des opinions de chacun.

Formes modernes de démocratie

Mais il y a du nouveau. En mars dernier, les Messins soucieux de la démocratie participative ont largement contribué à la victoire de la Gauche aux élections cantonales et régionales. Pour la première fois, Metz a voté majoritairement à gauche et pour une Gauche qui représente ces formes modernes de la démocratie. Du coup, le Maire de Metz, rapport de force oblige, a enfin mis de l'eau dans son vin. A une nouvelle question orale sur l'accès aux locaux municipaux, il a concédé l'autorisation pour chaque groupe représenté au Conseil Municipal d'organiser une réunion par trimestre et par canton dans une salle municipale. On progresse !

Les Messins sont d'ores et déjà invités à venir échanger de manières conviviales sur les questions relatives à leur quartier et à leur ville

- le jeudi 16 septembre à 20 h 30 au Centre Culturel de Queuleu - 53 rue des trois Évêchés
- le mardi 21 septembre à 20 h 30 à la salle des Associations du Sablon 1 bis rue de Castelnau
- le jeudi 23 septembre à 20 h 30 à la MJC Patrotte 2 rue Paul Chevreux

Venez nombreux faire vivre la démocratie à Metz.

Daniel Planchette
PS.



Danièle Bori
PCF.



Dominique Gros
Conseiller Général
PS.



Marie Anne Isler Béguin
Député Européen
Verts.



Marielle Olezinski
PS.



Pierre Bertinotti
Président du groupe
PS - PC
PS.



Pierre Tiercelin
PS.



René Darbois
Président du groupe
des Verts.



Véronique Roederer
PS.



Violaine Pauly
PS.

